



LES ACTIVITÉS DE TRAVAIL DES MÉTAUX

VOTRE ACTIVITÉ GÉNÈRE DES DÉCHETS **INERTES**, DES DÉCHETS INDUSTRIELS **BANALS** ET DES DÉCHETS **DANGEREUX**.

LE TABLEAU CI-DESSOUS RECENSE LES DÉCHETS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉS (*liste non exhaustive*) :

DÉCHETS INERTES	DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS	DÉCHETS DANGEREUX
<ul style="list-style-type: none"> • Gravats • Terre • Sable • Béton • Pierres • Parpaings • Briques (non souillés) • Béton cellulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Plastiques (emballages, polystyrène, PVC...) • Bois (palettes, caisses, chutes de bois, bois non traité, bois de dépose...) • Cartons, papiers • Disques abrasifs • Tous types de métaux et d'alliages (cuivre, aluminium, acier galvanisé et prélaqué ou non, copeaux et chutes, fer à béton...) • Vitrage • Plâtre, plaques de plâtre • Gypse • Verre (vitrage, verres teintés, armés non souillés) • Laine de verre • Caoutchouc 	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles de gaz de soudure • Emballages, chiffons et papiers souillés • Fluides de coupe • Huile de coupe usagée • Dégraissants • Boues d'usinage • Résidus d'huiles, essence, pétrole • Résidus de peinture au plomb • Bois de dépose traité • Matériels souillés (filtres cabines peinture, brosses, manchons, rouleaux, pinces usagés) • Agents chimiques (ignifuges, pesticides, hydrofuges) • Bains usés de lessivage, galvanoplastie, solvants • Boues issues des différents traitements • Poussières de polissage • Cartouche de colle, de silicone, mastic • Solvants usagés • Résidus d'amiante • Néons

Pour chaque catégorie de déchets, vous trouverez en fin de plaquette une liste de prestataires intervenant dans le département du Tarn.

Voici une liste de prestataires métaux dans le département du Tarn (*liste non exhaustive*) :

Commune	Entreprise	Adresse	Téléphone	Observations
Blaye Les Mines	SARL Gimenez	17, rue Roger Salengro 81400 Blaye Les Mines	05.63.76.54.97	Démolisseur VHU* Collecte métaux
Castres	Radua	ZI de la Chartreuse Rue André Ampère 81100 Castres	05.63.59.29.31	Collecte métaux
Couffouleux	SARL Guy Dengasc	ZI n°5 81800 Couffouleux	05.63.33.70.72	Démolisseur VHU* Collecte métaux, et batteries
St Juéry	Atout Fer	80 Avenue Jean Jaurès - 81160 St Juéry	05.63.45.38.57	Collecte métaux - Démolisseur VHU*
Soual	SARL Codina & Fils	BP3 - 81580 Soual	05.63.75.53.00	Collecte métaux, gravats - Démolisseur VHU*

* Véhicules hors d'usage

Attention : Si vous vous trouvez confronté sur un chantier à la présence d'**amiante** (déchet dangereux quel que soit sa forme), approchez vous de la Direction du Travail pour respecter toutes les obligations en vigueur.

Les entreprises qui interviennent sur des chantiers de désamiantage (amiante friable et amiante non friable à risques particuliers) doivent être titulaires d'un **certificat de qualification**. Seul l'amiante non friable en extérieur et ne présentant pas de risque particulier peut être enlevé par une entreprise sans certificat de qualification spécifique. Prenez toutes les mesures nécessaires pour produire le moins de poussières possible pendant la dépose, et évitez de briser les plaques d'amiante-ciment.

Les déchets d'amiante libre doivent être conditionnés et collectés par un prestataire spécialisé qui vous fournira un certificat d'acceptation à remplir, ainsi qu'un BSDA (Bordereau de Suivi des Déchets d'Amiante).

Les déchets d'amiante non friable répondent à la qualification de déchets inertes, et doivent être conditionnés en enveloppe étanche. Ils peuvent être éliminés dans des alvéoles dédiées en installation de stockage de déchets non dangereux ou de déchets inertes, selon que le matériau auquel l'amiante est lié est non dangereux (vinyle), ou inerte (ciment).

La **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn** se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N'hésitez pas à nous contacter au **05.63.48.43.69**

